

DU 19 MARS AU 30 IUIN 2018



Créée 2003. en l'association Énergies citoyennes en Pays de Vilaine (EPV) met en synergie les acteurs du territoire pour le développement citoyen des énergies renouvelables et des économies d'énergies.

Elle est à l'origine des premiers parcs éolien en France portés, financés et gouvernés par des particuliers et des collectivités. Énergies citoyennes en Pays de Vilaine (EPV), engagée pour la transition énergétique et sociétale depuis 2003, envisage la transition grâce à l'implication de tous les acteurs d'un territoire : citoyens, collectivités, associations et entreprises. EPV, qui accompagne les porteurs de projets d'EnR pour tendre vers des territoires à énergies positives, milite pour ce changement par le respect de cinq principes fondamentaux.

Notre conviction à ce jour, c'est que la transition énergétique et sociétale ne pourra se faire si elle n'est le fait que d'initiatives citoyennes, même si elles sont très nombreuses, ambitieuses et pertinentes. Les effets dévastateurs des dérèglements climatiques ont déjà « pris de vitesse » les améliorations qu'apportent ces initiatives. La transition ne se fera pas non plus si de manière non articulées avec ces initiatives les collectivités publiques mènent leurs propres actions. On constate quotidiennement que les seules transformations sur les équipements publics n'ont qu'une portée limitée; que les appels à implication via des démarches de communication/concertation ne touchent que les personnes déjà initiées.

Il nous faut inventer d'autres formes de démarches communes, où des citoyens, mêmes éloignés de ces préoccupations ou méfiants vis à vis des collectivités publiques, s'impliquent avec leurs élus, ces derniers ne se positionnant pas en « chefs de file qu'il faut suivre ». Ces démarches existent à de petites échelles. Il faut être inventif pour changer ces échelles.



DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018

1. UN PROJET DE TERRITOIRE

La transition énergétique doit pouvoir se réaliser à travers des actions ancrées dans un territoire, inscrites dans un processus de

développement local et écologique.

Il est important que les habitants et utilisateurs d'un territoire se réapproprient les questions de production et de consommation de l'énergie. Au vu de l'urgence et des enjeux climatiques actuels, EPV constate un retard important de la France dans les objectifs de la loi TEPCV. Nous devons intégrer des solutions concrètes et plus ambitieuses dans les projets de nos territoires et faire de notre Pays, un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

La création de parcs de production d'énergies citoyennes nous paraît essentiel, ils permettent de mobiliser de l'épargne inutilisée, de générer des retombées financières importantes pour la collectivité et les citoyens, de créer de l'emploi, de développer des compétences locales, de sensibiliser les habitants aux enjeux de l'énergie et d'animer le territoire.

Un point primordial et complémentaire dans la transition, est celui de la maîtrise de la demande en énergie. Nous ne pouvons aborder la question énergétique du territoire sans travailler sur les réductions des consommations d'énergies, tous secteurs confondus (isolation des bâtiments, installation de systèmes de chauffage moins consommateurs, favoriser les mobilités douces, ...). Cette réduction de la consommation, à l'échelle individuelle et collective, nous réinterroge sur notre manière de consommer et nous encourage à adopter des modes de consommations plus sobres.

2. UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Notre transition sociétale doit être portée par l'ensemble des acteurs du territoire : les élus locaux, les entreprises, les centres de formations, les agriculteurs, associations, ainsi que les citoyens. Aujourd'hui, les secteurs les plus consommateurs d'énergies sont ; l'habitat et les transports. Des mesures plus ambitieuses doivent êtres prises dans ces domaines, même si nous devons aborder la question de l'énergie de façon transversale.

Cette approche multi-secteurs et acteurs, animée par des valeurs communes, suscite des coopérations et du lien social qui renforcent les actions de transitions.

S'engager collectivement sur un projet de parc de production d'énergies renouvelables est une grande expérience humaine qui s'est révélée enrichissante pour le territoire des Pays de Vilaine. Nous





DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018

avons inauguré le 3ièm parc éolien citoyen (et public) du territoire à Avessac, après deux autres parcs éoliens citoyens à Sévérac-Guenrouët et Béganne.

Ces expériences nous encouragent à penser que ces projets doivent être reproduits et amplifiés à plus grande échelle pour accélérer la transition de nos territoires.

Plus nous serons nombreux à nous engager pour la transition, plus nos objectifs pourront répondre à l'urgence climatique. Celle-ci est réelle et bien présente, nous devons passer aux 100 % énergies renouvelables le plus rapidement possible et fermer les centrales nucléaires, si destructrices de notre environnement.



vision et le scénario proposé par NégaWatts. Collectivement nous devons atteindre le 100 % renouvelable en 2050.

Nous souhaitons la fermeture définitives des centrales nucléaires.

3. UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET TRANSPARENTE

Pour que la transition puisse se faire en intelligence collective, le système de prise de décision doit être le plus démocratique et transparent possible.

Les enjeux de ce changement sont tels, qu'un climat de confiance doit être instauré. Les décisions à prendre, doivent être actées dans un cadre qui permet à chacun de bénéficier d'informations, de temps de réflexion, d'espaces de discussions et de débats.

C'est pourquoi, la concertation, comme pour la création des plans climat (PCAET) par exemple, doit être un réel processus de création **avec** les citoyens.





DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018

Nous ne pouvons pas nous contenter d'une réunion publique d'information pour dire que les citoyens ont été concertés. Ces nombreux exemples de « fausses concertations » découragent et n'incitent pas les citoyens à être porteurs de nouveaux projets. C'est pourquoi il est important de pouvoir offrir des espaces de démocratie dans lesquels ils sont intégrés et motivés pour s'investir.

4. UNE MISE EN ŒUVRE PAR LA PÉDAGOGIE

La transition doit être réalisée par la pédagogie et le partage dans une démarche d'éducation populaire.

Cette pédagogie permet aux acteurs des territoires d'être informés, d'avoir assez d'éléments pour prendre conscience des enjeux et avoir des pistes d'actions concrètes dans lesquelles pouvoir s'engager. C'est aussi cet accompagnement qui va permettre la montée en compétences des personnes individuellement et par conséquent, des collectifs porteurs de projets.

Cette montée en compétence se fait, par la rencontre d'autres porteurs de projets, par des formations, par la participation à des débat (comme celui proposé sur la PPE par la CNDP) et par l'expérimentation dans la mise en place de leurs projets.

5. UN INVESTISSEMENT NON SPÉCULATIF

La transition énergétique doit se réaliser hors du circuit de la finance traditionnelle. Celle-ci doit s'inscrire dans une démarche de circuits-courts. Cette nouvelle approche de l'économie doit permettre de mobiliser les ressources d'un territoire, pour son territoire.

Pour terminer, l'association Énergies citoyennes en Pays de Vilaine, encourage le gouvernement à redoubler d'effort et de moyens pour la transition énergétique et pour la préservation du bien commun. C'est pour un scénario 100 % renouvelable qu' EPV s'engage aujourd'hui.